

# FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL DE MARINS

Membre du Comité International pour le Bien Etre des Gens de Mer (I.C.S.W.)

49 Rue des Renaudes 75017 PARIS

E-mail [faam@netcourrier.com](mailto:faam@netcourrier.com)

## N°40 JANVIER/FEVRIER 2006

### EDITO

L'adoption, à l'unanimité, par l'Organisation Internationale du Travail d'une nouvelle convention consolidée sur le travail maritime, suscite un flot de commentaires élogieux (1). Le ministre français de l'emploi, Guy Larcher, dit que la France se félicite de l'adoption de cette convention. Douglas Stevenson, du Centre des Droits des marins de New York déclare : *"cette convention est la réalisation la plus significative qui ait jamais existé dans le domaine des droits maritimes. Pour la première fois au cours de la longue histoire des droits des marins, la Convention codifiée dans un document global les protections habituelles légales des marins ainsi que celles qui sont plus récentes"*.

Pour avoir assisté, à Genève en 1987, aux deux semaines de travaux de la Conférence Maritime du B.I.T. qui avait abouti à l'adoption des 4 Conventions 163 ( Bien Etre des Gens de Mer ), 164 ( Protection de la santé et les soins médicaux des Gens de Mer ) 165 ( Sécurité Sociale des Gens de Mer ) 166 ( Rapatriement des marins), pour avoir vécu l'espoir qu'elles avaient créé et pour avoir ensuite vécu la longue saga de l'attente de la ratification de la 163 et de ses reports successifs, je serais assez tenté de voir les choses avec plus de scepticisme. Mais, à la réflexion, je ne pense pas qu'on puisse se laisser aller à ce sentiment. La situation est bien différente de celle de 1987. Le nombre de foyers d'accueil dans

nos ports, regroupés au sein de notre Fédération qui a vu le jour en 1998, a augmenté. Ils contribuent tous à sensibiliser les autorités, les administrations, la population et à leur faire mieux connaître la situation des marins et constate qu'elles en prennent conscience. Nous avons vu l'AGISM adapter ses activités aux nouvelles conditions économiques et sociales et apporter son concours à de nombreux foyers, nous avons vu le Port Autonome de Marseille créer le premier Conseil de Bien Etre en France, suivi par Dunkerque et bientôt par Port/Réunion. Nous apprenons que les autorités d'un port de la côte Atlantique interrogent le seamen's club local pour connaître sa situation en vue de lui apporter leur aide. Notre Fédération est membre du Comité International pour le Bien Etre des Gens de Mer et partage donc les réflexions et les expériences des autres membres. Nous bénéficions aussi du soutien de l'ENIM, de la Société des Œuvres de Mer, de la Fédération du Mérite Maritime. Reconnaisant le rôle important joué par nos foyers, les associations de consignataires et d'agents maritimes des ports relèvent d'elles mêmes le taux des contributions volontaires. Nous avons donc beaucoup d'atouts en mains. A nous de savoir face à nos partenaires dans cette mission d'accueil nous en servir pour que les espoirs nés de cette Convention se réalisent.

A. Llorente.

(1) un grand merci à JY. LEGOUAS, Spécialiste en questions maritimes au BIT, de nous avoir commenté les grandes lignes de cette Convention.

### **Bonne nouvelle : le Comité de Bien Etre de Port/Réunion voit le jour le 14 mars**

#### **Sommaire**

<b>Droits des marins</b>	La Convention Consolidée signée à Genève	Page 2
	Observatoire des Droits des Marins	Page 3
<b>International</b>	Assemblée Générale de l'ICSW	Page 3
<b>Nouvelles des ports</b>	Premier annuaire social des Gens de Mer	Pages 3, 4
	Œuvres de Mer	Page 4
	Dunkerque, Calais, Boulogne sur Mer,	Page 4, 5
	Le Havre	Pages 5, 6
	Rouen, St Malo, Lorient	Page 6
	St Nazaire, Nantes La Rochelle / Pallice,	Page 7
	Sète, Marseille	Page 8
	Port Réunion – Création du Conseil de Bien-Être	Pages 8, 9
<b>Nouvelles des mouvements associés</b>	Mission de la Mer	Page 9

## Droits des marins

### La Convention Consolidée signée à Genève.

L'Organisation internationale du Travail a adopté le jeudi 23 février 2006, une nouvelle norme globale du travail pour le secteur maritime mondial, qui devrait représenter, lors de sa future entrée en vigueur, une avancée décisive pour le monde du travail maritime.

La nouvelle convention du travail maritime 2006 a été adoptée par 314 votes *pour*, aucun vote *contre* et 4 *abstentions*, lors de la 94<sup>ème</sup> Conférence internationale du Travail (maritime) qui s'est tenue à Genève, au Palais des Nations, du 7 au 23 février. Ce vote reflète un soutien quasi unanime de la part des 1200 délégués, venus de plus de 100 pays, représentant les marins, les armateurs et les gouvernements.

La nouvelle convention consolide et met à jour les quelques 68 conventions et recommandations maritimes de MIT adoptées depuis 1920. Les pays n'ayant pas ratifié la nouvelle convention seront toujours liés par les anciennes conventions qu'ils ont ratifiées, mais qui seront désormais fermées à toute nouvelle ratification.

La nouvelle convention présente clairement, en termes compréhensibles par tous, une "charte des droits des gens de mer", tout en laissant une latitude suffisante au niveau national pour octroyer ces droits dans un esprit de transparence et de responsabilité, et instaurant par là même un socle socio-économique pour la concurrence mondiale dans le secteur maritime. Les trois constituants de l'OIT: Gouvernements, employeurs, et employés, y trouvent ainsi pleinement leur compte. Remarquons que cette convention sera applicable à tous les navires engagés dans des activités commerciales, à l'exception des navires de pêche et des embarcations de construction traditionnelle. Elle contient, de plus, une définition large du marin.

La structure générale de la nouvelle convention diffère de celle des conventions traditionnelles de l'OIT. Elle se compose de dispositions fondamentales, les Articles et les Règles, suivies par un Code en deux parties A et B, divisé en cinq titres, dont l'un est dédié au respect et à la mise en application. Les Règles et le Code, qui contient les Normes - partie A, obligatoire - et les Principes directeurs - partie B, devant être pris en compte par l'État ratificateur, mais non obligatoire - sont donc regroupés sous cinq titres : Titre 1 : Conditions minimales requises pour le travail des gens de mer à bord d'un navire ; Titre 2 : Conditions d'emploi; Titre 3 : Logement, loisirs, alimentation et service de table ; Titre 4 : Protection de la santé, soins médicaux, bien-être et sécurité sociale ; et Titre 5 : Respect et mise en application des dispositions.

Les prescriptions relatives au bien-être des gens de mer se trouvent pour partie dans le Titre 3, pour les installations à bord, et dans le Titre 4, en ce qui concerne le bien-être à terre. La Règle 4.4 "**Accès à des installations de bien-être à terre**", précise que "**Tout Membre veille à ce que les installations de bien-être à terre, s'il en existe, soient aisément accessibles. Il doit aussi promouvoir la mise en place d'installations de bien-être, telles que celles qui sont énumérées dans le code, dans des ports déterminés en vue d'assurer aux gens de mer des navires se trouvant dans ces ports l'accès à des installations et services de bien-être adéquats**". La Norme et le Principe directeur reprennent la majorité des dispositions de la convention N° 163 et de la recommandation N° 173. La large ratification prévue de la nouvelle convention devrait donc universaliser ce que seule une poignée de pays avait consenti dans ce domaine jusqu'à maintenant. Le Titre 5 contient des dispositions relatives à la mise en oeuvre de l'instrument. Ainsi, les navires jaugeant plus de 500 tonneaux et entreprenant des voyages internationaux ou des trajets entre ports étrangers seront-ils tenus de présenter un "Certificat de travail maritime" et une "Déclaration de conformité du travail maritime". La déclaration présente les plans des armateurs devant leur permettre de s'assurer que les lois nationales applicables, les réglementations et autres mesures requises pour mettre en oeuvre la convention, sont continûment respectées. Les capitaines seront responsables de la mise en pratique des plans conçus par les armateurs et de tenir à jour les registres qui prouvent le respect de la convention. L'État du pavillon révisera les plans des armateurs, vérifiera et certifiera qu'ils sont bien en vigueur et respectés.

Parmi les autres caractéristiques novatrices de la convention, se trouvent les procédures d'amendement accélérées permettant de s'adapter aux rapides changements du secteur, les procédures de dépôt de plaintes à bord et à terre visant à favoriser la résolution rapide des problèmes dans la mesure du possible ou encore l'inclusion de dispositions relatives à la délégation par l'État du pavillon de certaines fonctions d'inspection à une organisation reconnue (telle qu'une société de classification), qui devra satisfaire à des critères bien spécifiques d'indépendance et d'expertise.

La nouvelle convention constitue le "quatrième pilier" tant attendu de la réglementation maritime internationale, au côté des trois conventions clés de l'OMI, la Convention internatio-

nale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (Convention SOLAS), la Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (Convention STCW) et la Convention internationale pour la prévention de la pollution

#### **L'Observatoire des Droits des Marins.**

Les dates des 13 et 14 avril ont été retenues pour les journées d'études 2006. Pour éviter un second déplacement, la date de la réunion statutaire a été fixée au 12 avril. La FAAM est invitée à participer, avec l'Observatoire des

par les navires (Convention MARPOL). La nouvelle convention entrera en vigueur un an après avoir été ratifiée par 30 États Membres du BIT représentant au moins 33 pour cent du tonnage brut mondial.

J.Y.LEGOUAS

Droits des Marins, dans le thème "Globalisation et droits humains". Au 2<sup>ème</sup> forum mondial des droits de l'homme organisé par la ville et la Métropole de Nantes

## **International**

### **Assemblée générale du Comité International pour le Bien Etre des Gens de Mer (I.C.S.W. )**

S'est tenue à Londres le 27 janvier. Elle a rassemblé 31 délégués, 3 observateurs et 8 responsables, coordinateurs de région ou d'activités diverses. MM. Quéré et Benhamou y participaient au titre de l'AGISM, A. Llorente pour la FAAM. 19 membres étaient excusés. L'assemblée a approuvé l'ordre du jour proposé, le compte rendu de l'assemblée générale du 11 février 2005 et le rapport financier. Il a été confirmé que le Comité n'était pas soumis à la TVA car ses revenus n'atteignent pas le niveau la rendant obligatoire. Le succès de la transmission électronique du bulletin mensuel d'informations de l'ICSW. entraîne la disparition du bulletin papier biannuel. Les économies réalisées seront affectées à d'autres postes. Il a été décidé d'appliquer à la cotisation 2006/2007 l'augmentation de 5% décidée à la dernière assemblée générale. 3 groupes se sont réunis au cours de 2005 pour définir la politique et la stratégie du Comité : Il y a eu un accord unanime pour qu'une des activités principales du Comité soit de fournir des informations sur la nouvelle Convention consolidée adoptée par l'OIT à toutes les parties concernées. Les documents et manuels existants sur la Convention 163 et la Recommandation 173 seront mis à jour avec la possibilité d'y incorporer le texte récemment rédigé par le Conseil National de Bien Etre de Grande Bretagne. Il a été aussi envisagé de fournir à tous les marins un petit guide expliquant ce qu'ils peuvent attendre de la nouvelle Convention Consolidée. L'assemblée a ensuite entendu les rap-

ports sur l'avancement des programmes d'investissements des pays de l'Est, de l'Ouest Africain, de l'Amérique du Nord et Centrale ainsi que l'Asie du Sud. Le coordinateur de l'ISS (International Sports for Seafarers) a signalé que malgré la brièveté des escales et les difficultés d'accès aux ports, le nombre de compétitions et de centres y participant est en augmentation. Une campagne de collectes de fonds et de parrainages, financée par l'ICSW pour couvrir les opérations de l'ISS a été lancée. Roy Verbist, du programme Santé des marins, a fait le point sur le programme d'hygiène alimentaire (règles de conservation des aliments et mesures de propreté dans les cuisines et cambuses) Un autre programme a pour but d'enseigner au marin les moyens de garder une bonne forme physique. Enfin le website du programme Santé sera lancé avec les websites de l'ISS et de l'ICSW .Le programme "Jumelages des foyers" s'est développé. Les opérations en cours concernent les ports de : Klaïpeda / Fredericia, Varna / Hull Gdynia / Kertch, Mourmansk/Greioigen, Constanza/UK, et Brésil/Pays Bas. La demande d'adhésion d'Intermanager, agence de main d'œuvre, a fait l'objet de discussions étant donné le but de cet organisme. La question sera revue. L'AGISM et la FAAM ont proposé que la prochaine rencontre assemblée générale de l'ICSW se tienne à Marseille en début 2007. Cette proposition a recueilli les applaudissements de l'assemblée.

## **Nouvelles des ports**

### **Premier annuaire social des gens de mer :**

C'est au plan national la première traduction concrète française de la ratification de la 163 sur le Bien-Être des marins, réalisée par l'ENIM en coopération avec l'AGISM et notre Fédération. Ce petit guide bilingue, clair et de

présentation agréable, doit permettre aux portuaires comme aux marins, de mieux connaître le réseau social maritime français et plus particulièrement celui de l'accueil des marins en escale dans nos ports. Ceux-ci pourront y

trouver les réponses à leurs questions concernant les transports, la sécurité, la santé, les syndicats, l'assistance sociale, l'administration, l'hébergement et l'accueil. Merci donc à l'ENIM et à son Directeur - sans oublier Mme Reynaud-Delfini - qui en fut la cheville ouvrière - pour cette très opportune initiative sociale et "bon vent "à ce guide en souhaitant qu'il

### Oeuvres de mer

Je rappelle que les foyers bénéficiaires de subventions en 2005 des Oeuvres de Mer doivent - l'obligation n'est pas très contraignante ! - adresser à la Société un petit "papier" sur leur activité Seuls Port de Bouc, Port la Nouvelle Sète Le Havre, Lorient et Calais l'ont fait. Merci aux retardataires d'adresser

### Dunkerque/Loon Plage :

**Le Conseil de Bien-Être** a tenu son assemblée générale le 19 janvier 2006, en présence du président de l'AGISM, Noël Quéré, et des représentants des foyers de Boulogne sur Mer et Calais qui partagent, avec Dunkerque, le même désir d'une collaboration entre les structures d'accueil de nos ports. Le secrétaire a présenté le bilan des activités de 2005 : année de mise en place, d'échanges avec le CBE de Marseille et de démarches diverses pour obtenir les financements pouvant aider au fonctionnement des foyers d'accueil, qui connaissent des situations difficiles, ainsi qu'à la réalisation de différents projets, notamment celui d'associer des étudiants à l'accueil des marins et de développer les liens entre la ville et le port. "ville/port" et "port/ville". Une convention a été signée en fin 2004 avec la Communauté Urbaine et un accord conclu avec l'association des consignataires et agents maritimes pour la centralisation au CBE des contributions volontaires des armateurs. Le représentant de cette association a fait part de son intention de demander que le taux en soit relevé (cela a été fait et nous en remercions l'ACAM). Le secrétaire a énuméré les différentes réponses aux problèmes posés par l'évolution du port et des techniques maritimes ainsi que par l'application du code ISPS.

M. Deweerdt rappelle que M. Michel Delebare, président de la CUD, a grandement facilité la tâche du CBE en mettant à sa disposition un bureau au Musée Portuaire, bureau qu'il a fait équiper en mobilier et que plusieurs services (comptabilité, secrétariat) sont assurés par le Musée. Il remercie le commandant du port qui, non seulement a pu fournir deux micro-ordinateurs, mais dont l'intervention a permis d'obtenir le versement par le Port Autonome d'une subvention de 5.000€. Elle vient s'ajouter à celles de la Communauté Urbaine

puisse être largement diffusé auprès des communautés portuaires et bien sur des marins A noter que la carte de ce réseau social maritime fait apparaître quelques "blancs" (Dieppe, Caen, Cherbourg, St Malo, Bordeaux, Nice...) L'accueil des marins reste un vaste chantier.

A.C.

leur article à SOM 49 Rue des Renaudes 75017 PARIS

Pour les demandes de subventions 2006 les demandes doivent être adressées **avant le 15 mai** impérativement accompagnées d'un devis Les subventions (autour de 800 à 900 €) ne peuvent couvrir que des équipements.

AC.

(10.000€), la CCI (5.000€) la mairie de Dunkerque (3.000€), de diverses communes du littoral auxquelles s'additionnent les cotisations de membres pour arriver à un total de 25.040€. Le Président regrette que le Département ni la Région n'aient encore répondu à ses demandes, demandes qu'il entend bien renouveler et qui permettront d'élargir le champ de l'activité. Les principales dépenses de l'année sont de trois ordres : fonctionnement 555€, transports des marins et frais kilométriques 11.420€ et la réalisation et l'édition d'une plaquette d'informations en anglais remise aux marins en escale 3.416€. Elle a été tirée à 4.000 exemplaires. A l'épuisement du stock actuel une réédition sera faite avec mise à jour. Le budget prévisionnel inclut un financement pour le problème des téléphones sur les quais dont le CBE est saisi. Le budget prévoit aussi la participation d'associations d'étudiants en langues étrangères à l'accueil des marins. M. Alain Auvray, vice président, rappelle que la France a pris des engagements internationaux en ce qui concerne l'accueil des marins et demande où en est la situation. Angel Llorente indique que le bureau de la FAAM a rencontré en fin novembre, M. J.F. Jouffray, directeur adjoint des Affaires Maritimes ainsi que M. Alain Moussat, chef du service de l'Inspection Maritime, qui l'ont informé de la future mise en place de la Commission Nationale de Prévention du risque professionnel maritime et du Bien-Être des Gens de Mer. Il donne ensuite des informations sur la rencontre internationale organisée à Venise par ce port qui reçoit environ 1300 navires, dont beaucoup de paquebots de croisières, 265.000 marins par an et qui, pour mieux répondre à leurs besoins veut se doter d'un Conseil de Bien-Être et avait invité des représentants de Grande Bretagne, Espagne, Roumanie, Ukraine et France (un de

Marseille et un de Dunkerque) Les échanges ont été très fructueux. Le Comité International pour le Bien Etre des Gens de Mer (ICSW) a rédigé un manuel pour la mise en place et le fonctionnement des CBE.

Au moment où d'importants travaux entraînent de grandes modifications du port Ouest et la disparition à prévoir du local qui abrite le Foyer d'accueil de l'Association Loonoise des Amis des Marins, son Président, Angel Llorente, en rappelle les origines. Il y a dix ans le PAD souhaitait créer une structure d'accueil pour les routiers. Les Amis des Marins, qui depuis 1973 désiraient eux-mêmes implanter un accueil de proximité pour les navires porte conteneurs aux escales très courtes, ont rencontré le Directeur général du PAD et un accord a été très rapidement trouvé, le PAD fournissant le local

### **Participation au Salon des Langues Etrangères**

Dans la ligne des projets exprimés au cours de l'Assemblée Générale du CBE, les Amis des Marins ont participé à l'exposition organisée par l'Association pour le développement des langues étrangères sur le littoral dunkerquois (ADLLD) dont le Président a rappelé que

### **Calais :**

Avec l'aide de l'AGISM, l'ACAM vient de compléter l'installation Internet/ADSL au foyer. Nous avons mis deux ordinateurs à la disposition des marins dans un petit bureau du foyer. Ils en sont très contents et, au lieu de chercher un

### **Boulogne sur Mer :**

Ce mois de janvier, nous avons pu vérifier le proverbe "le malheur des uns fait le bonheur des autres" En effet la collision dans le détroit entre le Star Herdla et un chimiquier a obligé le Star à accoster au port pour trois semaines. Durant cette période, le foyer a pu retrouver un peu de vie en ce qui concerne l'accueil des marins. Nous avons apprécié l'aide des foyers voisins, en effet, Jill Simpson a pu nous informer rapidement du souhait des marins de venir au foyer puisqu'elle a, très tôt, été présente sur

### **Le Havre :**

Les nouvelles du Havre sont bonnes. La fréquentation du club reste constante puisqu'elle est liée aux moyens en hommes (et femmes) et en moyens matériels. Cette réflexion nous dirige vers les comités de Bien-Être et j'ai l'impression de me répéter à chaque bulletin. Nous constatons en effet une réelle désaffection des métiers du port et si cette attitude à notre égard n'est pas nouvelle, elle devient humiliante et pourrait produire dans les prochaines semaines une réaction vive de notre part. Mais restons zen. Port 2000 est prêt à

et les Amis des Marins assurant la gestion de ce centre de vie recevant routiers, marins. Pour permettre une large plage d'ouverture, qui convient bien aux deux parties, plusieurs salariés ont été embauchés. Cette formule originale est unique en France. L'évolution du port, l'augmentation du nombre de navires et l'accroissement important du trafic conduiront sans doute à une organisation différente mieux adaptée aux besoins présents. L'Association Loonoise des Amis des Marins tire les enseignements de ces dix années et étudie donc actuellement toutes les propositions, forte de son expérience, de son personnel expérimenté, de ses bénévoles et de son équipement pour continuer son action d'accueil dans un port en expansion.

80.000 marins de toutes nationalités font escale à Dunkerque chaque année. Une rencontre est prévue avec une association d'étudiants en langues étrangères pour les associer l'accueil des marins.

cybercafé en ville, restent au foyer. Nous avons également relié notre ordinateur administratif à Internet, notre adresse est maintenant :

[calais-marins@wanadoo.fr](mailto:calais-marins@wanadoo.fr)

le site en assistance aux gendarmes maritimes pour l'enquête sur la collision, puis Pierre Hammez, de Dunkerque, est venu faire un office religieux à bord à la demande des marins. Ces événements ont permis aux bénévoles de se retrouver et nous avons pu trouver une forme d'organisation qui nous permet de continuer à assurer l'accueil quand des marins sont présents au port.

accueillir les navires et toute la communauté portuaire est prête à recevoir le Président Chirac qui devrait inaugurer cette magnifique réalisation fin Mars. Un bémol cependant, nous n'avons pas été "consultés" pour ce projet et je crains que nous rencontrions là quelques difficultés supplémentaires pour assister les marins.

Les événements passés ou à venir : nous avons fêté Noël avec nos amis de la Mission de la Mer, les bénévoles se sont réunis autour d'un buffet fin Janvier, l'association a été citée

à deux reprises dans des sujets télé, l'un sur KTO, l'autre sur FR3 Littoral. Enfin nous avons été longuement présentés dans le magazine Océane (mensuel de la ville du Havre). A venir : en Juin nous fêterons le 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'AHAM et nous accueillerons le 200.000<sup>ème</sup> marin (l'équivalent de la population havraise). Nous espérons enfin pouvoir

#### **Rouen :**

Plusieurs marins égyptiens embarqués sur un navire battant pavillon de complaisance, ont demandé l'aide du foyer pour leur situation à bord : heures supplémentaire non payées, nourriture insuffisante, temps de repos insuffisants, refus du capitaine de les débarquer et retenue des salaires. Heureusement, le permanent de service au foyer ce soir-là parlait parfaitement l'égyptien et leur demande a été relayée auprès de l'inspecteur ITF qui s'est déplacé deux fois de Dunkerque pour aller à bord rencontrer le capi-

#### **St Malo :**

À la suite d'un courrier adressé par la FAAM, le Sous Préfet de St Malo a bien voulu organiser une rencontre entre les partenaires le 1<sup>er</sup> février. Je ne peux pas les citer car je n'ai pas encore eu le compte-rendu de cette rencontre et je ne voudrais oublier personne. En participant à cette rencontre j'ai voulu faire partager ce que vivent les autres ports. J'ai rappelé qu'à leurs débuts les foyers d'accueil ont rencontré une certaine méfiance, méfiance qui s'est dissipée rapidement quand leur action a été connue. La meilleure preuve en étant le relèvement par les consignataires eux-mêmes du taux des contributions volontaires des armateurs versées aux foyers d'accueil. J'ai souli-

#### **Lorient :**

Marin'Accueil a tenu son assemblée générale le 24 février dans ses locaux datant à peine d'une année, assemblée générale à laquelle le maire de Lorient ainsi qu'un conseiller municipal ont tenu à assister et à remercier les bénévoles et la permanente pour leur action. Comme la plupart des seamens'clubs, celui de Lorient connaît une situation financière difficile, rendue encore plus critique par deux cambriolages successifs, et a besoin de l'aide de la municipalité, du Conseil régional, du Conseil général ainsi que de la communauté des agglomérations. En 2005, 2200 marins représentant les équipages de 190 navires ont été accueillis. Ces navires transportent en grosse majorité des produits agro-alimentaires, à taux de fret assez bas, et leurs équipages, dont les salaires sont peu élevés, contribuent pour très peu par leurs dépenses aux recettes du foyer.

faire participer les marins aux prochaines fêtes de la Mer en Septembre 2006. Pessimistes ??? Peut être mais actifs cependant. Bon courage à tous et merci à tous ceux qui nous ont transmis leurs vœux.

Roger Guillou

taine (grec) et négocier le débarquement et le paiement des arriérés de salaire. Les marins ont été intégralement payés et débarqués à Rouen. Merci ITF. En 2005 nous avons reçu 4701 marins de 60 nationalités différentes. Merci à Denis Bauche qui tient à jour les statistiques du foyer de Rouen: 106.346 marins reçus depuis l'ouverture en 1990. Bonjour à tous

Gérard.

gné aussi combien le marin apprécie que quelqu'un prenne la peine de se déranger pour venir le voir, sans autres motifs que celui de lui souhaiter la bienvenue, de l'informer et de l'aider. Pour certains marins qui connaissent, à bord de navires à équipage international, une discrimination à cause de leur nationalité, cela leur redonne une dignité. Une discussion générale a permis de préciser les souhaits et besoins des marins et d'évoquer les moyens d'y répondre. Je pense que la présence de représentants des Affaires Maritimes aurait permis d'élargir le débat.

Angel Llorente.

Ils sont surtout demandeurs de services : téléphone en particulier. Pour la première fois, en 17 années d'existence, un représentant des consignataires a assisté à une assemblée générale de l'association. La trésorière et le président de la FAAM étaient présents. Ce dernier a fait état de la récente assemblée générale du conseil de Bien-Être de Dunkerque et apporté quelques précisions sur les contributions volontaires collectées dans plusieurs ports pour le fonctionnement des foyers. C'est à Lorient que se dérouleront la prochaine rencontre des ports d'accueil ainsi que l'assemblée générale de la FAAM les 21 et 22 octobre 2006. Cette annonce a été accueillie avec intérêt par les édiles municipaux qui voient là une excellente occasion de donner une bonne image de marque de leur ville. Les anciens se souviennent de la précédente ren-

contre organisée dans ce port en octobre 1990. Elle avait connu un grand succès et nous ne doutons pas de la qualité de la pro-

#### **St Nazaire :**

Malgré deux tentatives de cambriolages (dont une bien réussie) ayant occasionné de nombreux dégâts et le vol de la totalité du matériel transportable dont toute l'informatique, la vidéo et les instruments de musique, l'activité du foyer est assez soutenue, due à la présence simultanée de deux équipages des butaniers qui sont entrés en collision à Donges début janvier et qui tous deux sont entrés en cale sèche à St Nazaire où l'un fut complètement réparé sur place. Par ailleurs le trafic des bassins semble reprendre, pas mal de caboteurs voire de jolis cargos ainsi qu'un frigorifique. Les marins viennent essentiellement pour téléphoner, ce sont des russes, ukrainiens, polonais et bien entendu philippins. Nous avons donc du recommander des cartes Seafarers dont tout le monde semble se satisfaire. Comme ils déploraient l'absence d'Internet

#### **Nantes :**

L'assemblée générale de Stella Maris Nantes s'est tenue le 3 février 2006. La séance a débuté par un film de TV7 sur l'accueil des navires à Nantes et une projection de photos de marins au travail. Après les mots d'accueil du Président qui remercie les présents qui se sont déplacés certains de loin. La parole est donnée au trésorier. Il commente les comptes 2004/2005 qui présentent un excédent de recettes sur dépenses de 1684€. L'association compte 50 adhérents environ et a été enregistrée en 2003. Trois réunions ont été faites pour faire avancer le Conseil de Bien-Être des Marins. La recherche d'un local pour accueillir les marins se poursuit, le Centre Social de la Bernardière était trop éloigné du port. Les Orphelins Apprentis d'Auteuil n'ont pas retenu notre demande, les recherches se poursuivent après consultation de 2 agences maritimes, et du Port Autonome (local proposé par les dockers insalubre pour cause d'amiante). Le rapport moral et celui d'activité ont été approuvés à l'unanimité. Plusieurs membres sont propo-

#### **La Rochelle/Pallice :**

Quelques nouvelles de notre foyer... après une baisse plus que significative en janvier au niveau de la fréquentation des navires, ce mois-ci semble retrouver les beaux jours d'antan!... Cependant, notre situation financière reste toujours préoccupante, espérons que le printemps apportera son lot de bonnes nouvelles.

chaine. Afin de faciliter l'organisation de cette rencontre nos futurs hôtes souhaitent connaître les prévisions de participation par foyers

depuis le cambriolage de novembre et que l'assurance n'a pas trop mal couvert les pertes à 50% de la valeur estimée, nous venons de racheter de quoi se connecter mais le FAI Free ne répond toujours pas à notre demande de remplacement du modem ADSL lui aussi dérobé et sans lequel rien n'est possible. Rien de nouveau sur le projet de Conseil de Bien-Être de la Loire maritime. Avec la collaboration de quelques membres du "Comité de Pilotage" de ce futur conseil, Guy Dubigeon, et Nourredine El Fiali, président du comité local de l'AGISM, nous avons réussi à débloquent quelques situations problématiques quant à l'accès aux installations portuaires par des marins rentrant de terre.

André Le Nay

sés pour siéger au Conseil d'Administration : Joël Sénard, Christophe Quillet, Philippe Gouret.

Pour 2006 les projets sont : trouver en partenariat avec d'autres associations un local d'accueil et demandes de subventions.

Le Stella Maris Nantes fait connaître à la population de Nantes la situation des marins qui y font escale. Il montre une sympathie aux marins et les aide à communiquer avec leur famille, les informe, faute de pouvoir répondre à toutes leurs demandes (manque de local). Il informe le Port Autonome des difficultés rencontrées par ces marins en escale (portes fermées). Une rencontre est programmée pour revoir la responsable du maritime pour la Communauté Urbaine, déjà rencontrée il y a deux ans. Les marins russes apprécient beaucoup le bulletin édité dans leur langue par le foyer des marins orthodoxes d'Odessa et les marins philippins accueillent toujours avec plaisir le Filipino Balita. Nous n'avons pas encore trouvé, sur le Net, de publication en polonais.

Nous cherchons à sensibiliser les consignataires, pour une participation à notre "existence" mais il y a encore du chemin à faire. Enfin, malgré tout le moral est bon et tout le monde est sur le pont. Le bonjour à tous.

J. Munier

### **Sète :**

Au foyer de Sète, nous avons dû, à regret, nous séparer de notre permanent, Roger Lancey, car l'administration a refusé de renouveler son contrat "CES". Il nous a quittés le 15 février. Au 1er mars, nous avons engagé, cette fois dans le cadre d'un "contrat d'avenir", un jeune allemand qui nous devra, non plus 20, mais 26 heures de travail par semaine. L'aide de l'AGISM, qui nous était proposée – et nous l'en remercions – n'était donc plus nécessaire.

### **Marseille :**

Le président du Conseil de Bien Être du port de Marseille et les présidents des deux associations de FOS / Port de Bouc et de Marseille ont été reçus par le nouveau directeur du Port Autonome. Durant cette entrevue, nous avons pu présenter nos associations et les problèmes plus importants. Le 10 février, nous avons eu notre assemblée générale avec 45 participants, le rapport d'activité a fait apparaître une augmentation de 52% du nombre de marins accueillis alors que le rapport financier montre que les ventes ont diminué de 10% principalement à cause de la diminution de la vente

### **Port Réunion :**

Nos locaux malheureusement sont vétustes et ne correspondent plus aux normes de sécurité pour l'accueil du public. De plus ils n'offrent pas suffisamment d'espace pour répondre aux attentes légitimes des marins en escale, souhaitant se détendre, communiquer avec leurs familles et amis, s'instruire, ou même se confier à une personne capable de les aider en cas de détresse morale. Il a été jugé impossible d'agrandir le bâtiment actuel, déjà fait "de pièces et de morceaux" qui se sont ajoutés au cours des décennies précédentes. En tout état de cause cela ne permettrait que des améliorations insuffisantes tout en demandant des dépenses disproportionnées. Par ailleurs la récente ratification par la France des conventions et recommandations - émises par l'Organisation Internationale du Travail - portant sur l'accueil des marins en escale nous incite à améliorer les services que nous assurons déjà. C'est pourquoi l'Association "Les Amis des marins" a décidé, en accord avec l'Association diocésaine, de raser le bâtiment actuel pour y construire un nouveau bâtiment. Elle est en ce moment à la recherche du financement devant permettre cette opération. Une partie non négligeable de ce financement nous sera versé par ITF (International Transport Fédération) Fédération Internationale des Transports basée à Londres auprès de laquelle un dossier a été déposé. L'Association Diocésaine met le terrain gratuitement à notre disposition pour une durée de 30 ans et participera également financièrement (50.000€

Nous avons espoir que ce nouvel horaire de travail nous permettra de remplir notre mission auprès des marins en escale. Nous avons décidé de renouveler en 2006 notre "JOURNEE MONDIALE DE LA MER" qui fut un succès en 2005. Elle aura lieu le dimanche 24 septembre prochain. Qu'on se le dise ! Nous prenons d'ores et déjà des contacts à cet effet.

Bernard Gouy.

des cartes téléphoniques, suite à la disparition des cabines sur le port. Nous avons pris la décision de changer le nom de l'association et de l'intituler "Association Marseillaise d'Accueil des Marins", le mot "accueil" semblant mieux présenter notre action, le mot "ami" pouvant faire croire que nous étions une bande d'amis, anciens marins, heureux de se retrouver ! ! ! La saison des croisières commence vraiment à la fin mars et nous allons embaucher un nouvel agent maritime d'accueil grâce à un "contrat d'accompagnement emploi" pour une période de six mois.

pour don d'investissement). Nous avons contacté les collectivités locales, Mairie de la ville du Port, Conseil Régional, la TOC, la Chambre de Commerce et d'Industrie, les Affaires Maritimes, les Eglises protestante et catholique, les entreprises de la ville et les agents de consignation qui ont répondu favorablement à notre demande. Il reste actuellement à recevoir le montant de chaque organisme. Mais une autre part importante reste à trouver auprès de personnes, sociétés, organismes, etc. pouvant s'intéresser à ce projet. Nous pensons tout naturellement que les personnes, sociétés et organismes qui ont des activités dépendant du transport maritime ou liées à celui-ci seront en première ligne pour nous aider. Une autre bonne nouvelle, le Comité de Bien-Être de Port Réunion sera mis en place avant la fin de ce mois sous la Direction des Affaires Maritimes et des Amis des Marins. Voir en annexe la liste des personnes contactées favorables à ce projet. La CCIR procède en ce moment à la mise en place d'un système de collecte de contribution volontaire pour le foyer (elle sera de 23 € par navire et escale). Il a fallu que je puisse me mettre à plein temps à ces projets de construction du nouveau centre et de création du Conseil de bien Etre. Pendant ce temps c'est le père Théo Rey qui visite les navires et assure l'ouverture de notre vieux centre. Je tiens à remercier tous les membres et sympathisants de la FAAM pour les idées, la réponse à mes questions sur le CBE. C'est grâce à vos

expériences que nous pouvons mettre en place ce comité. Nous vous tiendrons au cou-

rant pour la suite.

Pour les Amis des Marins .Alain Djeutang.

**ANNEXE : Liste des membres fondateurs.**

Direction Départementale des Affaires Maritimes  
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion  
Direction Départementale de l'Équipement,  
Comité régional de la Pêche,  
Marine Nationale  
Les Amis des Marins  
La Mairie de Port/Réunion  
UMIR (Union Maritime Interprofessionnelle de la Réunion)

UNIMER (Union Interprofessionnelle Maritime de la Réunion)  
Association des armateurs et Agent Consignataires de navires de la Réunion  
Les Aumôneries des Gens de Mer (Catholique et Protestante)  
Le Conseil régional  
(TOC) Territoire de la Côte Ouest.

**Nouvelles des mouvements associés**

**Mission de la Mer** : bonne nouvelle que beaucoup ont soulignée : la Convention sur les normes du travail maritime (Charte des Droits des Gens de Mer). Une nouvelle à verser au registre de notre réflexion sur l'Espérance.

-.....-